

TOS 100

BIONETTOYANT CONCENTRÉ A DILUER

FONCTIONS ANTIFIĞEMENT

des REJETS de GRAISSES FLUIDES d'ORIGINE ANIMALE

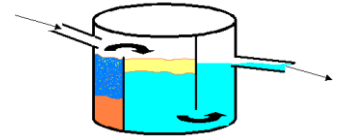
ou VÉGÉTALE et DESTRUCTEURS d'ODEURS

A USAGE PROFESSIONNEL

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Concentré équilibré de composés organiques naturels, huiles végétales odorantes, agents surfactifs, émulseurs, dispersant élaboré sur base végétale.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES



- | | |
|--------------------------------|---|
| . ETAT PHYSIQUE | : Liquide. |
| . MASSE VOLUMIQUE | : 1005 g/l +/- 20 g/l. |
| . REACTION CHIMIQUE | : Très légèrement alcaline. |
| . PH pur | : 8,95 |
| . INFLAMMABILITE | : INFLAMMABLE avant dilution dans l'eau. |
| . POINT D'ECLAIR | : 63,4°C Afnor coupe fermée. |
| . IONOGENÉITÉ | : Anionique. |
| . COULEUR | : Orange. |
| . ODEUR | : Senteur agrume |
| . VISCOSITE BROOKFIELD à 20 °C | : 142,8 cps – mobile 2 – vitesse 100 tr/min |

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . Emulsionnable et dispersable dans l'eau.
- . Ne contient pas de solvants halogénés, chlorés, ni de solvants pétroliers ou de chlorobenzènes.
- . Ne renferme pas de substances corrosives ou caustiques.
- . Éléments actifs constitués à partir d'extraits d'origine végétale, n'entrave pas aux doses d'emploi préconisées, les processus de dégradation biologique des matières organiques dans les stations d'épuration des effluents.
- . Par son caractère préventif anti-figeant des graisses responsables de l'obstruction des puisards, bacs à graisse, conduits d'évacuation, évite l'agglomération des globules de graisses.
- . Son pouvoir destructeur d'odeurs permet également de lutter efficacement contre les nuisances dues aux mauvaises odeurs dans les égouts, bacs à graisse, bacs de décantation, fosses, puisards, centrales de collectes des eaux usées, décanteurs à boue, lagunes, élevages, etc..
- . Contribue favorablement à l'amélioration des conditions de l'hygiène et de l'environnement, favorise la dispersion des graisses dans l'eau afin de permettre simultanément leur entraînement dans le flux d'évacuation en évitant le colmatage des canalisations. La dispersion des graisses dans l'eau apporte simultanément des conditions favorables à la biodégradation des graisses par les bactéries, entrave les possibilités de rancissement ou de fermentation malodorants.



Z.A. NEVERS ST ELOI – 27, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France - SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 96B140
www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com
Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03



ACIDES ALCAINS SOLVANTS DEGRAISSANTS NETTOYANTS
PHOSPHATANT DECAPANTS AEROSOLS DESINFECTANTS
-DESOXYDANTS
ABSORBANTS GRAISSES LUBRIFIANTS PROTECTEURS TRAITEMENTS DE SURFACES
INSECTICIDES RATICIDES REPULSIFS SAVONS SHAMPOINGS CARROSSERIES

MODES ET DOSES D'EMPLOI

REJETS :

1 - Traitement préventif :

Pièges et bacs à graisses, canalisations d'évacuation des rejets : apporter régulièrement à l'entrée des collecteurs par pompe doseuse système d'apport, en goutte à goutte, à une concentration de 0,05 à 0,1 % de produit par rapport au volume du rejet à adapter sur la charge en graisse des rejets à l'égout.

2 - Rejets urbains, réseaux d'effluents malodorants, égouts : dose initiale : 1 à 2 litres par mètre cube. Moduler selon l'intensité des mauvaises odeurs.


MATÉRIELS :

3 - Citernes, équipements de pompage, lors des opérations de nettoyage, vidange des fosses de décantation, égouts : lavage, rinçage désodorisant dilué à raison d'une partie pour 100 parties d'eau de rinçage, utilisation en rinçage désodorisante des matériels et circuits, tuyauteries de pompage.

TRAITEMENTS LOCALISÉS de MAUVAISES ODEURS :

4 - Dépôts de matières putrides, ateliers d'équarrissage, activités génératrices de mauvaises odeurs, proximité de lagunages, élevages intensifs, etc... : effectuer à partir d'une solution de 1 pour 50 à 1/200 selon type des matériels et les sources de mauvaises odeurs, des brumisations à différents endroits répartis à la périphérie de la zone malodorante à une cadence régulière à l'aide d'appareils de pulvérisation fine, générateurs d'aérosols, équipés de minuterie pour diffusion directe pendant les heures de la journée où l'intensité des émanations d'odeurs est importante.

RECOMMANDATIONS



N° **112**
HJ 2060

DANGER

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 Éviter de respirer les vapeurs. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/les vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Stocker dans un endroit frais loin de toutes sources d'ignition.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
Refermer l'emballage après chaque utilisation.
Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.



Z.A. NEVERS ST ELOI – 27, Rue des Grands Prés – 58000 NEVERS – France - SIRET : 408 432 417 00017 – RCS 96B140
www.prodic-diffusion.com – info@prodic-diffusion.com
Tél : 03.86.23.96.13 - Fax : 03.86.23.96.03

ACIDES ALCAINS SOLVANTS DEGRAISSANTS NETTOYANTS
PHOSPHATANT DECAPANTS AEROSOLS DESINFECTANTS
-DESOXYDANTS
ABSORBANTS GRAISSES LUBRIFIANTS PROTECTEURS TRAITEMENTS DE SURFACES
INSECTICIDES RATICIDES REPULSIFS SAVONS SHAMPOOINGS CARROSSERIES